



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÈGLEMENT DE CONSULTATION (RC)

Direction départementale des territoires de l'Ardèche
2 place Simone Veil – 07000 PRIVAS
SIRET : 130 011 349 00011

**Réfection du bardage de la
Délégation Territoriale Nord de la DDT d'Ardèche**
ZA La Pichonnière
Quartier Saint Vincent
07300 TOURNON SUR RHÔNE

Marché n° 2026-05-01

Date limite de remise des offres :
22/06/2026 – 12 heures

Cette consultation fait l'objet d'une annonce parue :

- Au BOAMP
- Sur la plateforme des achats de l'État : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

NB :

L'article R.2132-7 du code de la commande publique prévoit ceci : « Sous réserve des dispositions des articles R.2132-11 à R.2132-13 du code de la commande publique, les communications et les échanges d'informations lors de la passation d'un marché en application du présent livre ont lieu **par voie électronique.** »

Sommaire

Article 1 : Objet de la consultation.....	3
Article 2 : Description du marché.....	3
2.1 Procédure.....	3
2.2 Nombre de titulaires.....	3
2.3 Nombre de lots.....	3
2.4 Durée et délai du marché.....	4
2.5 Demande de renseignements.....	4
2.6 Classification CPV.....	4
2.7 Contenu du dossier de consultation des entreprises (DCE).....	4
2.8 Obligations des candidats.....	5
2.9 Délai de validité des offres.....	5
Article 3 : Modalités de participation à la consultation.....	5
3.1 Date et heure limite de réception des offres.....	5
3.2 Contenu de la candidature.....	5
3.3 Validité des candidatures.....	6
Article 4 : Examen et sélection des offres.....	6
Article 5 : Voies et délais de recours.....	7

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet la réfection du bardage du bâtiment de la Délégation Territoriale Nord de la Direction départementale des territoires de l'Ardèche, situé quartier Saint Vincent, 07300 TOURNON-SUR-RHÔNE.

Les travaux sont les suivants :

- réfection du bardage du bâtiment ;
- isolation coffre des brise-soleil et volets roulants ;
- remplacement polycarbonate sur puits de lumière (en option).

La description des ouvrages et leurs spécifications techniques sont définies dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

Article 2 : Description du marché

2.1 Procédure

La procédure retenue est celle d'un marché passé selon une procédure adaptée suivant les articles R2123-1 à R2123-3 du Code de la commande publique.

La présente consultation est organisée sans limitation du nombre de candidats admis à présenter une offre. Les candidatures et les offres sont remises concomitamment.

Les candidatures seront examinées conformément aux dispositions du Code de la commande publique relatives aux capacités des candidats.

2.2 Nombre de titulaires

Un seul titulaire ou groupement sera retenu pour l'attribution du présent marché.

2.3 Nombre de lots

Le présent marché est composé d'un lot unique « Lot n°1 Bardage ».

Il ne comporte pas de tranche optionnelle.

Des prestations supplémentaires éventuelles sont prévues.

2.4 Durée et délai du marché

Le présent marché débutera à la date de réception de la notification du marché, pour la durée prévue par l'acte d'engagement et le CCTP.

Il ne fera pas l'objet de reconduction.

2.5 Demande de renseignements

Les renseignements d'ordre administratif et techniques peuvent être obtenus par les candidats en déposant leurs questions sur la plateforme des achats de l'État : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Les demandes doivent être déposées avant le 15/06/2026 à 12 heures. Le maître d'ouvrage pourra apporter des réponses jusqu'au 18/06/2026 à 17 heures.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier complété par les éléments de réponse apportés aux questions.

2.6 Classification CPV

La classification CPV pour cette opération est :
45262650-2 « Travaux de bardage »

2.7 Contenu du dossier de consultation des entreprises (DCE)

Conformément aux dispositions de l'article R2132-2 du Code de la commande publique, les documents de consultation sont mis gratuitement à disposition des opérateurs économiques sur la plateforme des achats de l'État au sein d'un espace de consultation dédié à la présente consultation et disponible à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Le dossier de consultation est composé des éléments suivants :

- Le présent règlement de consultation ;
- Le barème de notation des offres ;
- Le cahier des clauses administratives particulières ;

- Le cahier des clauses techniques particulières ;
- L'acte d'engagement ;
- Le modèle d'attestation de visite ;
- Le DPGF ;
- Le PGC ;
- Plans.

2.8 Obligations des candidats

Les candidats se doivent de signaler toute erreur, omission, imprécision, contradiction ou ambiguïté qu'ils pourraient déceler dans les documents faisant partis de la présente consultation.

Les candidats doivent impérativement réaliser une visite du site. La personne à contacter pour planifier la visite est :

Monsieur ARNAUD POIRIER
arnaud.poirier@ardeche.gouv.fr
06 78 41 55 48

2.9 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres fixée au règlement de consultation.

Article 3 : Modalités de participation à la consultation

3.1 Date et heure limite de réception des offres

Les candidatures et les offres doivent être remises concomitamment par les candidats sur la plateforme des achats de l'État avant le 22/06/2026 à 12 heures.

3.2 Contenu de la candidature

Pour présenter sa candidature, le candidat peut utiliser les formulaires DC1 (Lettre de candidature) et DC2 disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Les éléments de candidature ou de l'offre doivent être entièrement rédigés en langue française. Ils pourront faire l'objet de demandes de précisions et de compléments.

Le candidat fournit en complément les éléments suivants :

- Un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou Kbis) ;
- Un RIB ;
- Dernière attestation de régularité fiscale de l'année en cours, du mandataire et de chaque membre du groupement ;
- Dernière attestation sociale de l'année en cours, du mandataire et de chaque membre du groupement ;
- Dernière attestation d'assurance ;
- Présentation des moyens humains et techniques du candidat ;
- Si le candidat est en redressement judiciaire, il fournit la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

Dans le cas où un candidat fournirait dans sa candidature ou son offre des éléments relatifs à ses conditions générales de vente, le maître d'ouvrage ne les prendrait pas en compte

3.3 Validité des candidatures

Les candidatures doivent être déposées avant le 22/06/2026 à 12 heures à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Seront éliminées :

- Les candidatures déposées après la date et l'heure limite de remise de dépôt ;
- Les candidatures qui ne sont pas recevables ;
- Les candidatures dont les garanties professionnelles, techniques et financières sont insuffisantes ;
- Les candidatures ne comportant pas d'attestation de visite du site complétée et signée ;
- Les candidatures incomplètes et ne présentant pas les documents énoncés au présent règlement. Toutefois et conformément à l'article R-2144.2 du CCP, si le pouvoir adjudicateur constate que les pièces dont la production était réclamée sont absentes ou incomplètes, elle peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou de compléter ces pièces dans un délai identique pour tous les candidats et qui ne saurait être supérieur à dix jours.

Article 4 : Examen et sélection des offres

Le marché sera attribué au candidat dont l'offre sera reconnue comme économiquement la plus avantageuse au regard des critères d'analyse qui seront précisés dans la lettre d'invitation à la consultation.

Ces critères sont établis de la façon suivante :

- Prix, pondéré à 50 % ;
- Valeur technique, pondérée à 50 %.

Les critères et sous-critères d'examen des offres sont détaillés dans le barème de notation joint au dossier de consultation.

Article 5 : Voies et délais de recours

En cas de différend concernant l'interprétation ou l'exécution du présent marché, les parties s'engagent à faire leurs meilleurs efforts pour parvenir à un règlement amiable.

Le cas échéant, tout différend sera soumis au Tribunal Administratif de Lyon, seul compétent pour connaître du litige :

Tribunal Administratif de Lyon
184 rue Duguesclin – 69003 LYON